

Chartres, le 20 janvier 2014



**Association de Défense  
du Quartier de l'Épargne**

1 rue de la Prévoyance  
28000 CHARTRES  
☎ 02 37 21 69 36

Monsieur le Député-Maire de Chartres  
Hôtel de Ville  
Place des Halles  
28019 Chartres cedex

A l'attention de M. Guéret  
Maire adjoint chargé du pôle gare

Monsieur le député maire,

Dans le cadre des enquêtes publiques relatives au projet de Plan de déplacement urbain (PDU) et de notification n° 6 du plan local d'urbanisme (PLU), l'association de défense du quartier de l'Épargne a fait part de ses observations et préoccupations dans le registre d'enquête, souvent relayées par des habitants du quartier et d'autres associations telles que « Environnement et patrimoine de Chartres » et « Parents d'élèves de l'Ecole Saint Jean ».

Nous regrettons que de nombreuses questions mentionnées sur le registre d'enquête, relatives à la circulation, à l'aménagement, aux nuisances et à la sécurisation, soient restées sans réponse dans le rapport de la commission d'enquête au motif que ces sujets « trouveront une réponse précise » dans l'étude d'impact de la ZAC pôle gare.

Or, cette étude d'impact n'a pas été portée à la connaissance du public.

Dans ces conditions, nous vous demandons de nous faire parvenir par retour l'étude d'impact de la ZAC pôle gare.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le député maire, à l'expression de notre considération distinguée.

Soline GIRARD  
Présidente de l'Association